

Ecole maternelle WOERTHEL
17, rue de périgueux
67610 LA WANTZENAU
03.88.96.22.73

Compte rendu du conseil d'école du 13 novembre 2018 :

Etaient présents :

Mme Céline HERDLY-GOERIG, directrice, enseignante dans la classe monolingue
Mme Marie-Ange GRAMFORT, enseignante dans les classes bilingues (allemand)
Mme Pauline CHASSAING, enseignante dans les classes bilingues (français)
Mme Valentine DUBOST, déléguée de parents de la classe monolingue
Mme Sarah FRISON, déléguée de parents de la classe bilingue PS-MS-GS (avions)
Mme Angélique GOSSARD, déléguée de parents de la classe monolingue
M Julien KNITTEL, délégué de parents de la classe bilingue PS-MS-GS (avions)
Mme Pauline MULLER, délégué de parents de la classe bilingue PS-MS-GS (trains)
Mme Stéphanie VIX, déléguée de parents de la classe bilingue PS-MS-GS (trains)
Mme Agnès MACHWATE, commission scolaire

Sont excusés :

Mr le maire, Patrick DEPYL
Mme Myriam STENGER, première adjointe au maire

1. La rentrée 2018-2019 en chiffre : les effectifs, le personnel.

Cette année il y a **3 classes**. L'effectif total est de **71 élèves**.

- PS-MS-GS bilingues (avions) : **7 PS + 9 MS + 7 GS** = 23 élèves bilingues
- PS-MS bilingues (trains) : **8 PS + 8 MS + 7 GS** = 23 élèves bilingues
- PS-MS-GS monolingues (mongolfières): **3 PS + 9 MS + 13 GS** = 25 élèves monolingues

Il y a cette année **3 enseignantes** à l'école, nommées à titre définitif : Céline Herdly-Goerig, directrice et enseignante dans la classe monolingue, Madame Marie-Ange Gramfort, enseignante d'allemand dans les classes bilingues et Madame Pauline Chassaing, nommée depuis la rentrée et assurant l'enseignement français dans les classes bilingues.

L'équipe de l'école compte également **3 ATSEM** : Carine MEYER dans la classe

de Madame Gramfort, Cynthia Picard dans la classe de madame Herdly et Sophie Laheguere dans la classe de Madame Chassaing. Nous avons également **1 apprentie**, Floriane Gradwohl, qui effectue son CAP en 1 an.

2. Les représentants de parents d'élèves : le résultat des élections et leur rôle durant l'année scolaire.

Les élections ont eu lieu le 12 octobre 2018. Il y avait **128 électeurs** inscrits et une liste de parents qui se présentait. Il y a eu 72 votants dont **68 suffrages exprimés**. Le taux de participation a été de **56,25%** (contre 49,58% l'an passé). Madame Gossard, Madame Frison et Madame Vix ont été élues. Monsieur Knittel, Madame Dubost et Madame Muller sont suppléants.

Comme l'an passé, nous mettrons en place, en complément du cahier de liaison, un mailing pour chaque classe, permettant de diffuser rapidement un certain nombre d'information (absence d'un enseignant, annulation d'une séance de babygym...) Nous remercions **M Knittel (pour la classe des PS-MS-GS bilingue avion), Mme Muller (pour la classe des PS-MS-GS bilingue train) et Mmes Dubost/Gossard (pour la classe monolingue)** qui se sont proposés pour poursuivre cet e-mailing dans chacune des classes.

Le Rôle des parents d'élèves délégués est en premier lieu **d'être le porte-parole des parents lors des conseils**, dans toute autre réunion au sein des écoles ou auprès des différents partenaires, en l'occurrence la municipalité, l'Education Nationale. Les délégués peuvent également **faire le lien entre les familles et l'école**. C'est pourquoi ils doivent avoir un devoir de réserve, car ils sont amenés à connaître des situations particulières.

3. Les travaux et les aménagements de l'école.

L'équipe municipale a lancé une grande campagne de **rénovation** de l'école qui a démarré en 2017 avec la réfection du bâti extérieur. Cet été, **l'intérieur du bâtiment** a été mis à nu pour être entièrement rénové. Les sanitaires, les conduites, l'électricité, les radiateurs et les luminaires ont été changés. Une bibliothèque d'école, des plafonds insonorisés ainsi qu'un bureau de direction ont été créés. Chaque classe dispose à présent de meubles de rangement sur mesure, tout comme les bureaux et la bibliothèque. Pour agrémenter cette remise à neuf, une infographie a été créée pour l'école et orne les différents murs. **La clôture extérieure** a également été changée : elle est rehaussée et une ouverture automatique a été mise. L'équipe enseignante a eu énormément de retours positifs de la part des parents d'élèves et des élèves eux-mêmes. Le cadre de travail s'est transformé et nous remercions tous la municipalité pour ce chantier de grande ampleur.

Les enseignantes font la demande **de mobiliers pour les classes (tables et chaises)** et de **grands tapis** pour l'entrée, afin de protéger le sol lors des passages (pluie,

neige...) Nous allons également voir s'il y a possibilité de mettre une protection dans les casiers à chaussures.

Les délégués de parents d'élèves réitèrent leur demande pour l'installation d'un **abri à vélo** (une dizaine de places abritées) à l'arrière de l'école, pour les enfants qui viennent à vélo avec leurs parents.

4. Le projet d'école : présentation et vote du projet pour l'année scolaire

Le projet d'école est prolongé pour une dernière année. Pour mémoire, les 3 axes sont les suivants :

1. « Développer la coopération en amenant l'enfant à partager des tâches et à prendre des initiatives et des responsabilités au sein du groupe ».
2. « Développer l'attention, la concentration afin de rendre l'élève capable de réaliser une tâche individuelle ou collective »
3. « Développer la prise de parole et l'acquisition d'une bonne maîtrise du langage oral pour aller vers les premières productions écrites »

Ces trois axes seront déclinés cette année au travers d'un **voyage autour du monde** de nos mascottes. Comme l'an passé, nous poursuivons également les activités quotidiennes autour « d'espaces d'apprentissage ». Chaque matin, nous proposons aux élèves de s'installer dans des espaces d'activités, chacun étant dédié à un domaine d'apprentissage différent. Ces espaces évoluent quotidiennement avec de nouvelles propositions d'activités autonomes ou dirigées. Différents niveaux sont accessibles quel que soit l'âge de l'enfant. Un travail de coopération se met en place entre les élèves, mais aussi une meilleure autonomie de chacun.

Nous reconduisons également 1 vendredi matin sur 2, des décloisonnements avec des jeux d'écoute, de société et des jeux collectifs permettant d'améliorer la concentration et le travail en équipe. Nous allons également intégrer des activités liées au **numérique** : nous démarrerons très prochainement avec la découverte de la bee bot, qui permettra aux élèves d'avoir une première notion de codage. Nous remercions la municipalité pour l'achat de ce matériel.

Cette année, deux nouvelles actions liées au projet d'école sont mises en place :

- **Favoriser les échanges et la prise d'initiative au sein du groupe classe pour mener à bien un projet collectif.**

Cette compétence sera travaillée par le biais de notre jardin partagé, créé l'an passé. L'objectif de cette année étant de faire évoluer les plantations et d'accroître la

participation des habitants. (Durant l'année des petits panneaux informatifs sur les actions à mener seront créés et déposés par les élèves dans le jardin). Le prix « coup de cœurs » de 500 euros remporté l'an passé lors de notre participation au projet « l'environnement, j'adhère » nous permet d'investir pour du matériel destiné au jardin. Nous souhaiterions réinstaller un **récupérateur d'eau** permettant à chacun de pouvoir arroser. La question se pose de savoir à quel endroit le mettre. La municipalité va étudier les différentes possibilités d'installation (dans la cour de l'école, à l'arrière de la cour). L'équipe pédagogique souhaite également installer une **malle** dans le jardin afin de mettre à disposition quelques outils.

- **Introduire des activités pour ritualiser les temps d'écoute et d'attention.**

Nous avons mis en place depuis la rentrée des activités ritualisées commun à toute l'école, afin de permettre à chaque élève de marquer le passage dans une activité demandant une attention accrue (retour de récréation, démarrage d'une lecture...)

Les objectifs du projet d'école seront également travaillés durant l'année lors des APC (activités pédagogiques complémentaires). Pour rappel, les APC s'inscrivent dans l'ensemble des mesures qui doivent contribuer à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et à la réussite de tous les élèves. Les enseignants peuvent aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école. C'est pourquoi, **tous les élèves peuvent être concernés** par les activités pédagogiques complémentaires, à un moment ou un autre de l'année scolaire.

Le projet d'école est voté à l'unanimité.

5. Approbation du compte rendu du 3e conseil d'école de l'année scolaire 2017-18

Le procès-verbal a été validé à l'unanimité

6. Les documents administratifs : le règlement intérieur de l'école, retour sur les dépenses de la coopérative scolaire.

Le règlement intérieur de l'école

Le conseil d'école vote à l'unanimité pour le règlement intérieur de l'école.

La coopérative scolaire

Le 31/08/2018, la coopérative scolaire s'élevait à **2575.70€** contre 1995,25€ au

31/08/2017. L'excédent de 500 € correspond au prix remporté par notre école lors de notre participation au projet « l'environnement, j'adhère ».

Les dépenses de l'an passé se sont centrées sur l'achat de matériel pour la création du jardin partagé, le financement d'une partie des spectacles proposés à l'école et l'achat de consommables (matériel pour la réalisation de bricolages de fêtes, chocolats de pâques...).

Les bénéficiaires de la kermesse s'élèvent à 1067€ contre 814€ l'an passé, lorsque l'école ne comptait que 2 classes.

Nous remercions d'ailleurs encore une fois les parents qui ont aidé à la préparation, à l'organisation et au bon déroulement de cette fête.

Les crédits de fonctionnement attribué par la commune

Chaque année civile, la commune attribue un budget à chaque école, en fonction du nombre d'élèves, afin d'acheter les fournitures (peintures, feutres, colle...), divers matériels pédagogiques (jeux pédagogiques, livres...). Le budget de la commune pour 2018 était de 2400€. Nous remercions également la municipalité qui nous fournit les ramettes de papier blanc.

7. PPMS : actualisation du document et exercices

Cette année, les documents ont été entièrement remaniés, suite aux travaux réalisés dans l'école. Il existe depuis deux ans, 2 documents PPMS distincts : attentat intrusion et risques majeurs (tremblement de terre...). Les deux documents donnent lieu à 3 exercices durant l'année. Le premier, qui concernait le volet attentat-intrusion, a eu lieu le 12 octobre et a permis de tester la nouvelle alarme PPMS.

3 exercices incendie auront également lieu durant l'année, le premier s'étend déroulé le 3 octobre dernier.

Le DUER : il montrait des manques au niveau de la clôture (trop basse) et relatait les problèmes de robinetterie dans les toilettes. Les travaux ont permis de pallier à ces difficultés.

8. Les projets pour l'année : spectacles, baby-gym, St Nicolas, Noël, fête de fin d'année, etc.

- Le cycle baby-gym : nous avons fait un sondage auprès des parents pour savoir qui serait disponible pour accompagner et pouvoir organiser au mieux les séances. 2 créneaux ont été retenus :

Pour la classe monolingue, les jeudis matin de 8h à 9h du 28 février au 4 avril

Pour les classes bilingues, les mardis matin de 8h à 9h du 26 février au 2 avril.

Nous avons fait une demande à la commune pour le financement du cycle pour 2 créneaux de 6h.

- La Saint Martin : A l'occasion de cette fête d'origine allemande, l'AGES a organisé une fête des lumières mardi 6 novembre. A l'école Woerthel nous

avons fabriqué des lanternes, expliqué l'histoire de Saint martin et les enfants ont été très nombreux à participer.

- Pour Noël, comme l'an passé, nous organiserons un petit goûter de Noël durant lequel les enfants chanteront quelques chants de Noël et offriront à leurs parents le cadeau qu'ils ont fabriqué. Comme l'an passé, nous proposons de faire les chants à l'extérieur puis de prendre le gouter à l'intérieur.

Les parents seront sollicités pour apporter des petits gâteaux, boissons, etc.

La date fixée est le mardi 18 décembre à 17h30.

La commune offre également un spectacle à l'ensemble des élèves de primaire, le mardi 18 décembre intitulé « les bêtes » sur le thème de la nature.

- 2 spectacles auront lieu durant l'année scolaire à l'école

Jeudi 31 janvier : la compagnie planète mômes jouera son spectacle « une maison bizarre pour Baltazar ».

Jeudi 2 mai : L'association ARIA présentera son spectacle musical « Yako et ses amis africains »

- Le photographe : nous avons choisi de reprendre le photographe de l'an passé, qui est le même que celui de l'école élémentaire.

- Comme chaque année, une fête de fin d'année sera organisée avec un repas sous forme de barbecue. Nous allons voir avec la municipalité s'il est possible d'avoir le matériel pour le week end du 29 juin.

Le Conseil a débuté à 19h et s'est terminé vers 21h.

Compte rendu établi et rédigé par Céline HERDLY-GOERIG, approuvé par les délégués de parents et les enseignantes.